

REBOND L'ÉLU DU TARN MÈNE UN COMBAT SANS RELÂCHE POUR QUE LA RÉPUBLIQUE FASSE À NOUVEAU RESPECTER SA SOUVERAINÉTÉ SUR SES PETITES ÎLES PERDUES DANS LES OcéANS. EN PARTICULIER SUR ÎLE DE LA PASSION, OU CLIPPERTON, DANS LE PACIFIQUE NORD.

PHILIPPE FOLLIOT, LE SÉNATEUR DES PETITS BOUTS DE FRANCE



David Reyrat
@DavidReyrat

Le drapeau français flotte au vent marin. Dessous, une stèle blanche gravée République française et, depuis le 28 avril 2015, une petite plaque dorée. Qui marque le passage de Philippe Folliot, premier et unique élu à avoir posé le pied sur l'île de La Passion. Député, de 2002 à 2020, puis sénateur du Tarn, il mène depuis près de vingt ans un combat en faveur de ces bouts d'empire délaissés. Une mission qui remonte à son enfance. « À 8 ou 9 ans, j'avais demandé un atlas pour Noël. Venant d'un milieu populaire, je ne voyageais guère. Aller à

Toulouse c'était déjà un déplacement notable, se rappelle le natif de Saint-Pierre-de-Trivisy. Alors je voyageais par les cartes. Mon grand jeu était de trouver partout où était inscrit "Fr." J'avais repéré toutes les îles, tous les territoires français. Ces noms me faisaient rêver. Je me disais : "Plus tard, tu iras dans chacun de ces endroits"... »

Élu député, Philippe Folliot se rend vite compte que « le sujet des outre-mer n'est pas traité comme il se devrait ». Si les départements et les collectivités parviennent à exister, les Taaf (Terres australes et antarctiques françaises) sont « les grandes oubliées de la République ». Et d'énumérer : les Kerguelen, Crozet, Saint-Paul et Amsterdam, les îles éparées dans le canal du Mozambique, Tromelin. Et, hors nomenclature, La Passion. « La plus délaissée de toutes. C'est pourtant la seule possession française dans le Pacifique Nord. »

Un atoll inhabité, isolé, à 1000 kilomètres de la première terre. Au printemps 2015, après un périple d'une semaine, dont quatre à bord de la frégate *Praïrial* partie du Mexique, il atteint enfin ce minuscule lagon de 13,6 km². À 12000 kilomètres du Tarn, ceint de l'écharpe tricolore, il entonne *La Marseillaise*. Un bref moment de fierté car, pour le reste... « J'ai eu honte en débarquant. L'île est jonchée de déchets amenés par la mer. La nuit, elle grouille de rats qui l'ont colonisée depuis qu'un bateau s'y est échoué en 2000. De fait, elle est abandonnée. »

La fameuse île X

Un abandon coupable martèle le sénateur centriste de 58 ans. Cet atoll offre une zone économique exclusive (ZEE) de 436 000 km². La quatrième, en superficie, pour un territoire français. Plus que les 349 000 km² de la France hexagonale (Corse comprise). « J'ai

découvert un accord relatif à la pêche très déséquilibré signé avec le Mexique. Ou que le chef d'état-major de la marine ne voulait plus et aller que tous les trois ans, au lieu d'une fois par an, pour remplacer le drapeau et ainsi marquer l'attachement français. J'ai alors posé des questions écrites au gouvernement, écrit aux ministres, au président de la République... » Il leur a rappelé que le Mexique avait toujours des revendications sur cette île, française depuis que le navigateur Dubocage l'avait découverte, le vendredi saint de l'année 1711. Qu'en 1910, France et Mexique avaient demandé un arbitrage international, confié au roi d'Italie. Et qu'en... 1931, Victor-Emmanuel III avait confirmé que La Passion était française. Ce qui ne l'avait pas sortie de l'oubli.

Jusqu'à ce que le général de Gaulle, en 1946, y envoie un officier français pour la récupérer des mains des... Amé-

ricains. Ces derniers en avaient fait une base secrète - la fameuse île X évoquée par de nombreux historiens - durant la guerre du Pacifique. « Il est hors de question de céder la moindre parcelle du territoire national », avait tonné le Général.

« C'est soi-disant une zone marine protégée. On se fait plaisir avec des mots car on n'y va jamais. On sait pourtant qu'une soixantaine de senneurs mexicains, ces immenses bateaux de pêche, y surexploite le thon jaune. J'ai proposé, au moins, de vendre ces droits de pêche pour y financer une base scientifique. Mais si le conseiller du président Hollande m'avait reçu, aujourd'hui tout le monde s'en fout à nouveau, déplore Philippe Folliot. J'avais placé beaucoup d'espoir en Emmanuel Macron, je lui avais remis en mains propres un projet appelé "Archipel France". Il n'a pas suscité le moindre intérêt. Je regrette que la République ne défende pas son maillon le plus faible et le plus fragile. La France a un domaine maritime présent sur tous les océans, sous toutes les latitudes, dans les mers froides ou chaudes. Une richesse et une richesse qui ne sont jamais prises en compte. La France se désintéresse totalement de cette question. Elle se croit continentale et européenne alors qu'elle est maritime et mondiale. Quand on voit la façon dont la Chine occupe le moindre de ses territoires pour accroître sa zone d'influence... »

L'élu s'est également battu pour Tromelin, île située à l'est de Madagascar. « En 2010, je suis tombé sur le traité conclu avec l'île Maurice pour sa cogestion. Les bras m'en sont tombés. La France accordait le droit de pêcher dans sa ZEE mais aussi dans ses eaux territoriales, sans réciproque, ainsi qu'une autorisation ad vitam aeternam de faire des fouilles archéologiques. » Avec l'accord de son président de groupe, Jean-Louis Borloo, il parvient à sortir ce traité de l'examen simplifié pour qu'il soit débattu en séance. Le gouvernement préféra alors le retirer. Avant d'essayer de le faire « repasser en douce » en 2017. Cette fois, avec le soutien de « parlementaires de tous bords », Philippe Folliot lance une pétition en ligne « qui recueille 20 000 signatures en quelques heures ». Nouveau retrait. Et fierté du sénateur. « Sous la V^e République, seuls le traité constitutionnel rejeté avec le référendum de 2005 et le traité de Tromelin n'ont jamais été ratifiés... » ■

NOUVELLES
DATES
2022

Les Ateliers d'écriture LE FIGARO littéraire

« Nous portons tous un livre en nous, un désir de texte pour soi ou à partager. Le Figaro littéraire a ouvert de nouveaux ateliers pour celles et ceux qui sont attirés par la formidable aventure de l'écriture. »

Prochain atelier MOHAMMED AÏSSAOUI ET ASTRID DE LARMINAT

Mohammed Aïssaoui est écrivain et journaliste au Figaro littéraire. Il est l'auteur de six romans et récits dont *L'Affaire de l'esclave Furcy* (Gallimard, Prix Renaudot essai 2010), *Petit éloge des souvenirs*, et des *Funambules* (Gallimard, sélection Goncourt 2020).

Il a également écrit des pièces radiophoniques dont *Madame Bovary au tribunal* diffusée sur France Inter. Après une longue pratique en librairie et en université, il a fondé Les Ateliers d'écriture du Figaro littéraire.

Astrid de Larminat est critique littéraire au Figaro depuis 2004 où elle suit la littérature française et étrangère, après avoir travaillé au sein du service Société (faits divers, religions, familles...). Elle a une longue expérience de l'accompagnement personnel et de la lecture de manuscrits.



Lancez-vous
dans la
formidable
aventure
de l'écriture !

Les mardis 8 et 15 février - 8, 15, 22 et 29 mars 2022

de 19h à 22h
dans les locaux du Figaro

14 bd Haussmann, Paris 9^{ème}

Découvrez toutes les modalités sur : www.lefigaro.fr/ecriture ATTENTION, LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ